

Pourquoi cette session ?

Cette session commune à tous les Groupes d'Actions Locales (GAL) est indispensable pour les territoires qui s'interrogent sur la mise en œuvre de la démarche ascendante pour travailler à la réponse à l'Appel à candidatures (AAC) LEADER lancé par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. L'approche fondée sur les attentes, les idées, les initiatives des « populations locales » a pour but de renforcer la capacité d'initiative des acteurs locaux. Ainsi, le processus de concertation doit être conçu afin d'associer les acteurs du territoire aux différentes étapes dès la réponse à l'AAC.

Les acquis de cette session constitueront un socle de base pour l'ensemble des sessions prévues dans le cycle d'accompagnement LEADER 23-27 ([voir calendrier prévisionnel](#)).

Une session pour qui ?

La session s'adresse :

- Aux agents de développement LEADER et autres agents de développement potentiellement identifiés pour collaborer...
- Aux élus des anciens GAL et aux élus des EPCI des périmètres candidats...
- Aux acteurs privés déjà mobilisés dans les COPROG et souhaitant s'impliquer sur la candidature...

... qui vont se mobiliser pour travailler la candidature sur ce nouveau périmètre.

Programme

- Les grands principes de la démarche ascendante à toutes les étapes (diagnostic partagé, objectifs de développement, enjeux, prise en compte des initiatives dans les fiches actions, etc.)
- La méthode et les outils pour mobiliser à toutes les étapes
- Les outils pour animer des séances de travail
- Retours d'expériences de territoires LEADER

Intervenantes

- Anne MICOUD, consultante, spécialiste du développement local rural et de l'évaluation - Consortium consultants
- Marion LESOURD, chargée de mission Europe et développement rural - Cap Rural

A propos

La dynamique LEADER propose une approche « ascendante » du développement rural via une démarche collective d'appropriation de l'avenir d'un territoire par sa population. Elle permet d'orienter les efforts de développement sur des projets conçus à l'échelle des communautés rurales et de faire émerger un nouveau mode de gouvernance territoriale.

En pratique

- Une session unique pour tous les territoires candidats
- Le 4 mai 2022 (9h-12h) - En ligne
- [Formulaire d'inscription](#)
- Participation non soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural
- Contact : Marion Lesourd, 06 77 83 12 76, europa.dev rural@caprural.org